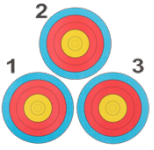


Tir Blason VEGAS



CONCOURS salle 2 x 18m Valide et Para-Tir à l'Arc (Sélectif et ou Qualificatif aux Championnats de France FFTA)

Samedi et dimanche 19 et 20 Octobre 2024

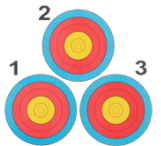
Gymnase Lucien MARTINEL route de l'Ermitage – Fontainebleau

Parking de la piscine à l'entrée de la route obligatoire (plus de stationnement devant le gymnase possible)

Horaires de tir	SAMEDI		DIMANCHE	
		PRIORITÉ PARA-TIR A L'ARC		
Greffe	9h00	14h00	8h00	13h00
Contrôle matériel	Durant tout le Tir			
Échauffement	9h30	14h30	8h30	13h30
Début des tirs comptés	10h00	15h00	9h00	14h00

ORGANISATION :

- Les Para-archers non autonomes doivent être accompagnés pour leur tir.
- **Blasons** : Règlement FFTA en vigueur
- **Tir sur Blason VEGAS**, suivant les catégories, blason de 40 sur demande et mentionné sur le bulletin d'inscription. *Attention, le choix du blason est définitif à la réception de l'inscription Aucun changement ne sera accepté.*



RECOMPENSES :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie si au moins 5 archers dans la catégorie
- **Récompenses** : Dimanche à la fin du dernier départ
- **Remise des récompenses uniquement aux archers sur le podium. (Pas de remise à un tiers).**

INSCRIPTIONS :

Par courrier auprès de :

Thierry QUEHEN
64 avenue de la forêt – 77210 AVON
Tél. 06.500.100.35
Email : concours@cafa77.com

Préinscription par mail valable sur 48 H

Inscriptions définitives par courrier accompagnées du règlement

Merci de remplir le mandat lisiblement

PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA « COMPAGNIE D'ARC FONTAINEBLEAU – AVON »

TARIF : 10 € TOUTES CATEGORIES

- Licence en cours avec justificatif d'identité CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR
- **Tenue Blanche ou de club et chaussures de sport de salle exigées**
- Buvette à votre disposition pendant toute la durée des tirs

